

## 3.2.

Résolutions des régions

### Projet de résolution pour la région Asie-Pacifique

**Proposé par:** Bureau exécutif  
**Langue originale:** Anglais

#### Le 6ème Congrès mondial de l'IE au Cape, Afrique du Sud, du 22 au 26 juillet 2011

Reconnaît que:

- (i) En raison de la crise financière mondiale, la détérioration rapide des économies des principaux importateurs de marchandises des pays d'Asie-Pacifique a de sérieuses implications sur la croissance et la stabilité des économies dans beaucoup de pays de cette région;
- (ii) La survenue de catastrophes naturelles importantes sous forme d'inondation et de tremblements de terre dans la région ont accablé les économies des pays développés et en développement de la région;
- (iii) La détérioration de la conjoncture économique dans beaucoup de pays de la région compromet la capacité des gouvernements nationaux à maintenir et augmenter l'investissement public dans l'éducation, les services sociaux et les infrastructures publiques;
- (iv) La situation économique de beaucoup de familles les plus pauvres conduit à une progression du travail des enfants et au retrait des enfants, en particulier les filles, de l'école;
- (v) Dans beaucoup de pays d'Asie-Pacifique le niveau de participation à l'enseignement supérieur est relativement bas et en baisse;
- (vi) Les progrès accomplis dans la région vers l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le développement et les Objectifs de Dakar pour l'Éducation pour tous sont compromis et ébranlés par les effets de la crise économique mondiale et les catastrophes naturelles;
- (vii) La déréglementation et la privatisation des services publics, et spécialement de l'éducation, réduisent l'accès à l'éducation et accroissent les inégalités dans la société;
- (viii) La conjoncture économique de beaucoup de pays dans la région est utilisée pour justifier les attaques sur les droits syndicaux et pour réduire les salaires et les pensions.

Demande que

- (i) Les agences intergouvernementales et les institutions financières insistent pour un investissement accru dans l'éducation publique et les infrastructures des pays d'Asie-Pacifique en réponse aux effets de la crise économique mondiale;
- (ii) Les institutions financières internationales soutiennent la reconstruction des systèmes éducatifs et des infrastructures publiques dans les pays qui ont été dévastés par les catastrophes naturelles par le biais de prêts à taux faible et de subventions pour un investissement public;
- (iii) Tous les pays de la région donnent la priorité à l'investissement dans l'éducation publique comme le moyen le plus efficace de stimuler la croissance économique ainsi que la stabilité et la cohésion sociales;



57

58 (iv) Les gouvernements nationaux reconnaissent l'importance de lier des partenariats avec les  
59 organisations syndicales pour la planification et la mise en œuvre des programmes pour la  
60 reprise de l'économie et du développement;

61

62 (v) Les gouvernements nationaux et les institutions financières internationales cessent de miner les  
63 termes et conditions d'emploi, déjà insuffisants, des travailleurs de l'éducation et des services  
64 publics dans la région afin de rétablir les économies nationales.